PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME

Liberté
Égalité
Fraternité

COMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 28 mars 2023

BILAN DES MANIFESTATIONS DU MARDI 28 MARS 2023

Les manifestations organisées ce jour en Seine-Maritime dans le cadre de la Journée nationale d'action (JNA) ont rassemblé 12700 personnes à Rouen, 7200 personnes au Havre, 2100 personnes à Dieppe, 600 personnes à Eu et 260 personnes à Elbeuf.

Afin de garantir la sécurité des différents manifestants, près de 400 policiers et gendarmes étaient mobilisés ce jour. Dans l'ensemble du département, les sapeurs-pompiers ont été engagés pour éteindre dix-huit incendies allumés sur la voie publique par des manifestants. Trente personnes ont été interpellées pour des violences à personnes dépositaires de l'autorité publique, incendies, jets de projectile et participation à des attroupements. Quatre personnes légèrement blessées ont été prises en charge par les sapeurs-pompiers.

À Rouen, le cortège officiel s'est déroulé dans le calme et sans incident, conformément au parcours arrêté hier en relation avec la préfecture. Après le message de dislocation diffusé par les organisateurs, un groupe de quelques centaines de personnes, mené par plusieurs dizaines d'activistes violents, a déambulé pendant plus d'une heure dans le centre-ville. Les plus virulents n'ont eu de cesse de rechercher le contact agressif avec les forces de l'ordre. Subissant de nombreux jets de projectiles et après plusieurs dégradations de mobilier urbain, les forces de l'ordre ont été conduites à faire usage de gaz lacrymogène pour disperser les attroupements violents. Trois véhicules des forces de l'ordre ont été dégradés. Vingt-deux mis en cause ont été interpellés à l'occasion de la manifestation rouennaise.

Au Havre, des groupes d'individus ont allumé des incendies de poubelles et commis des dégradations sur la voie publique. Comme à Rouen, le cortège unitaire n'a pas connu d'incident. Huit mis en cause ont été interpellés après la dislocation de la manifestation havraise.

Dans les autres communes, les cortèges se sont tenus sans difficulté ni incident.

Le préfet rend hommage à l'exceptionnel niveau d'engagement des policiers et gendarmes du département, qui ont une nouvelle fois garanti l'exercice de la liberté de manifestation. Il souligne le grand esprit de responsabilité des organisateurs des cortèges officiels. Il rappelle que l'exercice de la liberté de manifester ne peut se confondre avec les actes violents, qui ne sont et ne seront jamais tolérés, comme le montre l'interpellation de trente auteurs présumés.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex